

entomologique nuisible dans les plantes et les substances végétales importées. Les effets des fumigations sur l'adaptabilité des produits à la consommation humaine ou à la semence sont de même le sujet d'enquêtes.

Service des fermes expérimentales.—Depuis plus de 60 ans, à compter de 1886, le service des fermes expérimentales du ministère fédéral de l'Agriculture poursuit des recherches et des expériences destinées à améliorer graduellement l'agriculture pratique au Canada. Les facilités de ce service comprennent (au début de 1947) 36 fermes, stations et grandes sous-stations expérimentales; 211 sous-stations plus petites et stations de démonstration et huit laboratoires annexes disséminés à travers les régions agricoles du Canada. Le centre de l'organisation est à la ferme expérimentale centrale d'Ottawa, où sont situés les bureaux administratifs du directeur, de même que les bureaux et laboratoires des divisions techniques chargées de surveiller et de coordonner les travaux de toutes les divisions et subdivisions. Le domaine des recherches agricoles de chacune des dix divisions techniques est indiqué par les titres suivants: zootechnie; apiculture; céréales; plantes textiles économiques (lin, etc.); grandes cultures (administration et technique du sol); plantes fourragères; horticulture; stations de démonstration; aviculture; tabac. Le travail accompli dans chacune des fermes secondaires est surveillé par un surintendant à demeure. Ce dernier relève du directeur; il dirige les diverses phases du travail expérimental entrepris dans sa division, en collaboration avec la division correspondante à Ottawa.

La fonction première du service des fermes expérimentales est de permettre aux cultivateurs canadiens de mettre directement en pratique les résultats des recherches scientifiques. En vertu de sa constitution, ce service est un centre de renseignements relatifs à l'agriculture scientifique qui se multiplient sans cesse et sont tenus à la page grâce à une application constante à l'agriculture pratique. Cela s'applique à la multitude de détails concernant l'aménagement des terres, la végétation, la production d'animaux et l'usage de la machinerie et de l'outillage, soit tout ce qui constitue l'art agricole. Au cours de la présente période d'après-guerre, les fermes expérimentales s'intéressent au maintien de leurs services réguliers à l'agriculture, mais elles accordent une attention particulière à une plus grande conservation et une meilleure utilisation des ressources agricoles du Canada.

Bien qu'il ait reçu une considération quelque peu tardive, le problème de la conservation du sol est d'importance primordiale. Dans ses grandes lignes, la conservation du sol comporte le maintien de la fécondité et l'enrayement de l'érosion. Depuis de longues années, les fermes expérimentales de tout le pays font des expériences avec les fumiers, les engrais chimiques, l'assolement et autres moyens de maintenir ou d'accroître la fécondité du sol. Ces recherches ont démontré que le déclin de rendement qui, de plus en plus, se fait sentir sur maintes fermes canadiennes, peut être évité et qu'il est remédiable. Ces dernières années, une attention grandissante est accordée aux problèmes de l'érosion du sol. Dans les Prairies en particulier, subordonnément au programme fondé sur la loi concernant le rétablissement agricole des Prairies (L.R.A.P.), de vastes expériences sont faites sur la prévention de l'érosion éolienne ou charriage du sol. En conséquence, des moyens ont été perfectionnés qui, appliqués généralement, devraient empêcher les tempêtes de pous-